

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Apostolat de la prière, 785. -- Nouveau saint inscrit au calendrier général, 785. — S. G. Mgr Latliche, 786. — Défenseur de la foi, 789. — Conversions, 794. — Une réforme, 795. — Michelet, 795. — Le cabinet Meline, 795. — Annuaire de l'Université Laval, 796. — Cavour, 796. — A travers Rome, 799. — Changements ecclésiastiques, 800. — Memento hebdomadaire, 800.

Apostolat de la prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT LE MOIS D'AOUT

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que la dévotion au Saint-Esprit prenne de jour en jour de nouveaux accroissements dans tous les cœurs.

Nouveau saint inscrit au calendrier général

Par décret général du 11 décembre dernier, la Congrégation des Rites a inscrit au calendrier de l'Eglise universelle, à la date du 5 juillet et sous le rite double mineur, la fête de saint Antoine-Marie Zaccaria, confesseur, fondateur des Barnabites, récemment canonisé avec saint Pierre Fourier. La fête des saints

Cyrille et Méthode est transférée au 7 juillet. Pour l'office de saint Zaccaria, on a concédé la messe propre et les leçons approuvées pour les Barnabites. Mais cette fête n'est imposée que pour l'année 1899.

S. G. Mgr Lafèche

Le deuxième évêque des Trois-Rivières, Monseigneur Louis-François Richer-Lafèche, est décédé le 14 juillet dernier, dans sa ville épiscopale, dans la 80ème année de son âge, la cinquante-cinquième de son sacerdoce, et la trente-deuxième de son épiscopat.

Ce vaillant évêque est tombé les armes à la main, au cours de sa visite pastorale. Frappé mortellement, il lui a fallu rentrer dans sa ville presque immédiatement, et quelques jours plus tard il rendait son âme à Dieu, en pleine possession de ses facultés mentales.

Mgr Lafèche, né à Sts-Anne de la Pérade, le 4 septembre 1818, fut ordonné prêtre à Québec, le 7 janvier 1844, par Mgr Turgeon.

Après avoir exercé le ministère en qualité de vicaire à St-Grégoire, il partit le 14 avril 1844 pour les missions de la Rivière Rouge et du Nord-Ouest. Il y demeura jusqu'au 4 juin 1856, époque à laquelle il s'embarqua pour revenir à Québec. Le 4 juillet 1856 il arrivait à Montréal. De retour de ses missions, il devint membre de la Corporation du Séminaire de Nicolet, dont il fut supérieur avec le titre de Vicaire Général du diocèse des Trois-Rivières. En 1861, le 8 septembre, il fut appelé à l'Evêché des Trois-Rivières par Mgr Thomas Cooke, qui le chargea de l'administration des finances avec le titre de Curé en 1862.

Le 23 novembre 1866, Pie IX le nomma évêque d'Anthédon et coadjuteur de l'Evêque des Trois-Rivières *cum futura successionem*.

Il fut consacré sous ce titre dans la cathédrale des Trois-Rivières, le 25 février 1867, par Mgr Baillargeon, Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, assisté des évêques de Toronto et de St-Hyacinthe.

Le 11 avril 1869, Mgr Cooke, devenu impotent, le nomma

administrateur, et le 30 avril 1870, il devint évêque en titre des Trois-Rivières par le décès de Mgr Cooke.

Il prit possession du siège, le 3 juin suivant, par procuration donnée à M. le Grand Vicaire Chs.-Olivier Caron.

Mgr Lafèche assista au concile œcuménique du Vatican en 1870, et fit ensuite cinq voyages à la ville Eternelle en diverses circonstances.

C'est dans l'une de ces visites *ad limina* qu'il reçut les titres d'assistant au trône pontifical et de comte romain.

Le clergé et les fidèles du diocèse des Trois-Rivières perdent en la personne de ce vieillard aux allures patriarcales, non seulement un évêque qui faisait leur orgueil, par sa vertu et la variété de ses connaissances, mais un père dont la bonté et la sollicitude à l'égard de ses enfants d'adoption ne sauraient être surpassées. Il les a aimés, il les a protégés comme la prunelle de ses yeux, il s'est dépensé, sans compter, à promouvoir, dans la mesure du possible, leurs intérêts spirituels et temporels.

Aussi, il laisse un clergé uni et pleinement soumis à l'autorité, des diocésains dont, en général, le sens catholique n'est guère émoussé, un diocèse parfaitement organisé sous tous les rapports.

C'est ce que ses œuvres continueront à proclamer, lorsque sera écoulé le flot des générations qui ont eu l'avantage de vivre sous sa houlette.

L'Eglise du Canada perd aussi en Mgr Lafèche l'un de ses chefs les plus distingués : un érudit, un orateur, un champion de ses droits, un apôtre et un prophète.

Son érudition, elle n'avait d'égale que son humilité.

Orateur, il l'était à un très haut degré. On pourrait même le ranger parmi les princes de l'éloquence si le cadre de ses discours avait généralement été mieux délimité ou, du moins, s'il avait su en limiter davantage l'étendue.

Champion des droits de l'Eglise en tout ordre de choses, il l'a été jusqu'au dernier jour de son pèlerinage, sans jamais se laisser rebuter par les contretemps. Toute sa vie, il n'a cessé de les proclamer et de les revendiquer par la parole et par la plume. Seulement, il semblait être sous l'impression, — du moins vu à distance, — que l'intrépidité suffit pour assurer le triomphe de ces causes, et que la tactique, en pareil cas, n'a qu'une importance secondaire.

Apôtre, il l'a été non seulement dans les plaines du Nord-Ouest, mais dans toute sa carrière sacerdotale et épiscopale. Il a tenu à l'honneur d'être, avant tout et par-dessus tout, missionnaire de la vérité et l'adversaire infatigable de l'erreur. Toujours et partout, comme on le rappelait lors de ses noces d'or, il a confessé Jésus-Christ, travaillé à faire aimer et estimer la vérité apportée du ciel. Aussi, il n'a pas manqué d'être en butte aux contradictions dont le divin Maître lui-même et les apôtres n'ont pas été exempts. Il a vu se déchaîner contre lui, sans en être troublé, tous ceux dont les erreurs modernes sont le principal Credo, que sa parole hardie gênait ou dérangeait dans leurs calculs. Ce sera sa gloire impérissable. Le monde ne s'attaque qu'aux forts, ne combat que ceux dont il redoute la valeur, qu'il sait capables de déjouer ses plans et de faire échouer ses machinations.

Prophète, — ce qualificatif peut sembler exagéré, — mais il n'est pas moins mérité que les premiers. Plût à Dieu, comme on l'a souvent insinué, qu'il n'eût été qu'un visionnaire, et non pas un voyant ! Loin d'en être humilié, il eût été le premier à s'en réjouir, si les événements étaient venus démentir ses prévisions. Malheureusement, il n'a pas eu cette suprême consolation. Lorsqu'il est entré dans son éternité, il avait pu constater, dans toute l'amertume de son âme, qu'il n'avait pas guerroyé contre de simples fantômes, mais contre des erreurs dont l'incarnation n'était que trop réelle et trop visible.

De plus, la Patrie canadienne perd en Mgr Lafleche un grand patriote, un homme dont le patriotisme se confondait presque avec son amour de l'Eglise. Comme le disait dernièrement l'évêque d'Orléans dans son oraison funèbre de Mgr Affre : plus on est prêtre, plus on est patriote. Cette vérité, évidente *a priori*, il est peu de carrières apostoliques qui la mettent plus en lumière que celle de l'illustre défunt.

Tel est, en somme, le jugement que portent sur l'évêque des Trois-Rivières la plupart de ses contemporains, et tel sera, nous en avons l'intime conviction, le jugement définitif de l'histoire ecclésiastique.

Bien plus, comme l'a si bien dit l'un de ses diocésains qui a eu le privilège de le connaître intimement, sa mémoire ne fera que grandir avec le temps. "A une sommité en vue parmi les contemporains, il faut l'éloignement, la perspective, comme

il en faut pour bien juger d'une montagne. Plus tard, quand les courants d'idées qu'il a combattus auront développé toutes leurs conséquences, on jugera mieux le sa claire vue des hommes et des choses et on mettra sa figure à sa place, dans le cadre qui lui convient. Et nous ne doutons pas qu'il ne se présente à la postérité à côté des plus grandes parmi les grandes personnalités qui ont illustré l'épiscopat canadien."

Sans doute, pendant une carrière aussi longue, Mgr Lafèche a pu et a dû se méprendre quelquefois—*humanum est errare*.— Mais la droiture de ses intentions, sa loyauté et sa franchise ne sauraient jamais être suspectées.

Nous avons donc la confiance, tout en recommandant son âme aux prières, que le Souverain Juge lui a déjà fait entendre cette parole d'approbation qui ouvre le séjour de l'éternelle récompense: "*Dicite justo quoniam bene*." Déclarez à ce juste que c'est bien."

Les funérailles de Mgr Lafèche ont eu lieu le 19 juillet, en présence d'un nombreux clergé et de presque tous les évêques de la province. La translation de ses restes mortels a été présidée par l'archevêque d'Ottawa, le service a été chanté par l'archevêque de Québec, et l'oraison funèbre a été prononcée par l'archevêque de Montréal.

D. G.

Défenseur de la Foi

Quels sont ceux qui, ayant lu une proclamation officielle — quel que fût l'objet de cette proclamation — n'ont point senti leur curiosité piquée en se trouvant en présence de cette fin de rubrique demeurée invariable depuis bientôt quatre siècles :

"X . . . par la grâce de Dieu, Roi (ou Reine) du Royaume-Uni de la grande Bretagne et d'Irlande, *Défenseur de la Foi* etc"

Défenseur de la Foi! *Defensor fidei!* — Ce mot ou plutôt ce titre qui revient sans cesse dans tous les documents émanant de la Couronne anglaise eut jadis une signification des plus glorieuses, mais aujourd'hui!!!

Dans le passé, il signifiait qu'un roi d'Angleterre, fils soumis et respectueux de l'Église, se constituait pour toujours le protecteur et le défenseur de la Papauté. Depuis près de quatre cents ans, ce n'est plus qu'un titre d'apparat s'étalant encore

pompeusement sur tous les parchemins de la chancellerie britannique, mais dépourvu de toute éloquence par cela même qu'il ne comporte plus aucune obligation.

Ce n'est pas un des faits les moins étranges de l'histoire que le premier souverain qui ait vu ce beau titre de *Défenseur de la Foi* accolé à son nom, fût Henri VIII, roi d'Angleterre.

Je m'empresse d'ajouter qu'à ce moment là — lorsque cette faveur insigne lui fut octroyée par le pape Léon X, d'illustre mémoire — Henri VIII n'était pas encore le personnage fourbe et vicieux que les historiens ont si justement flétri.

Il gouvernait depuis douze ans le royaume d'Angleterre avec une sagesse et une modération qui se démentirent assez rarement.

Les dissensions religieuses n'avaient pu jusque-là prendre racine dans ce beau pays, et Henri VIII qui avait étudié lui-même, dans son adolescence, à des sources pures, les mystères les plus ardens de la psychologie, semblait vouloir couvrir de sa haute protection tous ceux qui mettaient leurs talents au service de l'Eglise catholique et romaine.

Le zèle exubérant dont était enflammé le chef de la monarchie anglaise pour la foi catholique, zèle jusque-là assez habilement contenu, demanda un beau jour à se manifester avec éclat. Mais encore fallait-il attendre l'occasion ? Heureusement pour Henri VIII, celle-ci ne tarda point à se présenter.

Un moine venait de se lever prêchant ouvertement en Allemagne la révolte contre l'Eglise, attaquant la primauté du Pape, se moquant, dans d'odieux pamphlets, du culte des saints, de la plupart des sacrements.

Le malheureux moine qui jetait ainsi sur sa route les germes de la grande insurrection religieuse dans laquelle devaient sombrer tant d'âmes, se nommait Martin Luther.

L'indignation fut grande dans les pays catholiques de l'Europe lorsque la nouvelle symbolique du moine apostat fut publiée. Nul souverain ne manifesta cependant plus vivement et avec plus de sincérité apparente, sa colère et son mépris que le roi d'Angleterre.

Dans la première effervescence de son courroux, il décréta qu'on brûlerait sans pitié sur les côtes de l'Angleterre tous les livres sortis du cerveau malade du moine de Wittemberg ; il alla même jusqu'à en interdire la lecture à ses sujets, sous la menace de peines corporelles.

Ce ne fut pas encore suffisant pour cette âme royale qui voulait paraître pénétrée du plus profond respect et du plus grand attachement pour l'Eglise catholique et romaine. Dépouillant un moment les insignes de la royauté, on le vit s'enfermer dans son cabinet de travail et compulser jour et nuit les grands docteurs de l'école catholique pour opposer une réponse triomphante au grand révolté en robe de bure.

Enfin ce travail élaboré de controverse — *l'Assertio septem Sacramentorum* — est terminé et voici qu'il voit le jour.

Le pseudo-théologien couronné débute pas une préface que l'on dirait écrite sous l'empire d'une touchante émotion.

“ Ah ! s'écrie-t-il, il fut un temps de doux souvenir, où la sainte Eglise n'avait pas besoin d'être vengée, car elle n'avait pas d'ennemi. Aujourd'hui qu'il s'en présente, un surtout qui, cachant les instincts malicieux du démon sous l'apparence d'un beau zèle pour la vérité, et, poussé par la haine et la colère, vomit son venin de vipère contre l'Eglise, que toute âme régénérée par l'eau du baptême et rachetée par le sang du Christ, que l'enfant et le vieillard, que le prêtre et le roi se lèvent pour combattre l'ingrat et l'impie.”

Mais ce n'est là qu'un prélude. Henri VIII, qui a fourbi ses armes, brûle de se prendre corps à corps avec son antagoniste.

“ Malheureux ! lui dit-il, tu ne comprends donc pas combien l'obéissance l'emporte sur le sacrifice ? Tu ne vois donc pas que si la peine de mort est prononcée par le Deutéronome contre tout homme d'orgueil qui ose désobéir au prêtre son maître, tu mériterais, toi, tous les supplices à la fois pour avoir désobéi au prêtre des prêtres ”

“ Ose donc nier, poursuit le polémiste royal, que la communion chrétienne tout entière salue dans Rome sa mère spirituelle ! Jusqu'aux extrémités du globe, tout ce qui porte le nom de Chrétien, sur les mers et dans les solitudes, s'incline devant Rome ! Si ce pouvoir que Rome s'attribue ne vient ni de Dieu ni des hommes, Rome l'a donc volé ? Et quand ? Voudrais-tu bien nous le dire ? — Il y a deux siècles au plus ! — Voilà l'histoire, ouvre-la.

“ Mais si ce pouvoir est si vieux que le principe en repose dans la nuit des temps, alors tu dois savoir qu'il est établi par les lois humaines, que toute possession dont la mémoire est impuissante à désigner la source est légitime ; et que du consen-

“ tement unanime des peuples il est défendu de toucher à ce que
 “ le temps a fait immuable! .

Cependant on fait observer au roi que le pape, souverain temporel, est susceptible de se brouiller un jour ou l'autre avec l'Angleterre et qu'alors il pourrait être de tactique dangereuse d'exalter outre mesure son autorité.

— Non, non, répond énergiquement Henri au ministre qui lui fait cette observation : “ le langage dont je me suis servi n'est pas trop fort ; rien n'égale mon dévouement au saint-siège, et je ne saurais le lui témoigner en termes assez énergiques. Après tout, n'est-ce pas du saint-siège que je tiens ma couronne ?”

Henri veut donc à tout prix demeurer le bras droit du saint-siège et, fort de cette résolution, il poursuit sa campagne contre le moine de Wittemberg avec une vigueur inouïe. Arrivé à la fin de son apologie, il lui décoche encore ce dernier trait :

“ A quoi bon désormais un duel avec Luther qui n'est de
 “ l'avis de personne, qui ne s'entend pas lui-même, qui nie ce
 “ qu'il avait d'abord affirmé, qui affirme ce qu'il niait à l'heure
 “ même ? Si vous vous armez de la foi pour le combattre, il vous
 “ oppose la raison ; si vous appelez à votre secours la raison, il se
 “ précipite dans la foi ; si vous citez les philosophes, il en appelle
 “ à l'Écriture ; si vous invoquez les livres saints, il s'entortille
 “ dans ses sophismes d'école. Ecrivain effronté qui se met au-des-
 “ sus des lois, méprise nos docteurs, et du haut de sa grandeur
 “ se rit des lumières vivantes de notre Eglise ; qui poursuit de
 “ ses insultes la majesté de nos pontifes, qui outrage la tradi-
 “ tion, les dogmes, les mœurs, les canons, la foi, l'Eglise elle-
 “ même.”

Henri VIII, dont l'orgueil et la vanité commençaient à se dessiner assez nettement, ne se proposait pas uniquement, en semant aux quatre vents sa *Défense*, d'acculer au pied du mur le trop fameux Luther. Ce résultat, en supposant même qu'il l'eût atteint, n'aurait satisfait que médiocrement son ambition. Ce qu'il cherchait avant tout et pardessus tout, c'était l'approbation, c'était le suffrage du grand pontife qui occupait la Chaire de Saint Pierre.

Aussi, raconte Audin, dans son *Histoire de Henri VIII*, vit-on bientôt un courrier partir avec deux exemplaires sur velin de la *Défense* que l'ambassadeur anglais de Rome devait offrir à sa Sainteté en audience solennelle.

Le manuscrit royal portait sur le titre les armes d'Angleterre entourées de fleurs ; le frontispice du volume imprimé était encadré dans des arabesques : au bas était une petite vignette en couleur, où deux anges tirent un rideau pour montrer aux regards le pape assis sur son trône, et tenant dans ses mains *l'Assertio* que le roi lui présente à genoux. L'un et l'autre étaient précédés d'une dédicace au pape.

A l'heure indiquée, l'ambassadeur anglais se présente au Vatican et remet le livre à Sa Sainteté en ayant soin d'affirmer hautement devant tous les cardinaux réunis, que "l'Angleterre, quoique située aux extrémités du monde, peut le disputer à l'Espagne, à la France, à l'Italie, à l'Allemagne, en zèle pour le service de Dieu, en attachement à la foi chrétienne, en amour pour l'église de Rome."

Le grand pape de l'époque, Léon X, paraît également touché du cadeau qu'on lui remet et des protestations de dévouement et de soumission qui en accompagne la présentation. N'écoulant que son cœur, il veut récompenser dignement la piété de Henri et son *inaltérable* dévouement pour la Chaire de Saint Pierre.

Déjà la bulle papale est préparée et l'on discute dans un conseil extraordinaire des membres du sacré-Colège le titre qu'il conviendrait de décerner au roi d'Angleterre. Les avis sont partagés sur ce point. Un cardinal propose le titre *d'orthodoxe* ; un autre, celui *d'apostolique* ; un troisième, celui *d'angélique* ; le pape estime, lui, que le titre de *Defensor fidei* serait plus approprié et son opinion prévaut.

On sait le reste. Henri VIII parut accueillir d'abord avec une joie à peine dissimulée l'insigne honneur dont il était l'objet, mais il ne sut guère respecter par la suite la glorieuse devise destinée à rappeler à la postérité son dévouement au Saint-Siège. Prince licencieux et pétri d'astuce, il jeta presque aussitôt le masque, et de défenseur qu'il était de l'Eglise, il en devint le plus cruel persécuteur.

N'ayant qu'un but, celui d'assouvir ses brutales passions, il ne craignit pas de recourir à l'intrigue, à la corruption et jusqu'aux menaces pour obtenir de Rome dont il se proclamait naguère le fils dévoué, la dissolution de son premier mariage avec l'infortunée Catherine d'Aragon, fille de Ferdinand le Catholique. Mais ni le temps ni la ruse, ni l'or ni l'habileté de

ses agents diplomatiques qu'il entretenait à grands frais à Rome ne furent assez puissants pour vaincre la courageuse résistance du successeur de Léon X, le Pape Clément VII. On lui opposa invariablement un *Non Possumus*.

De dépit et de rage, et après s'être préalablement concerté avec ses courtisans dont il paya la méprisable condescendance au poids de l'or, Henri VIII, parjure à sa parole et à ses serments, se proclama alors chef de l'Eglise d'Angleterre et consumma finalement en l'an 1533 ce déplorable schisme qui séparait à jamais la nation anglaise de la communion romaine et la préparait à accepter dans un avenir rapproché les doctrines du protestantisme telles qu'ébauchées ou conçues par Luther et Calvin.

E. R.

Conversions

Les conversions au catholicisme continuent à se multiplier en Angleterre.

La plus illustre conquête que l'Eglise catholique ait faite dans ces derniers, c'est celle de sir Henri Hawkins, l'un des juges de sa Majesté.

C'est un personnage, quelque chose comme un premier président de cour d'appel en France. Il n'existe qu'une vingtaine de ces hauts fonctionnaires de l'ordre judiciaire, et chacun d'eux touche un traitement de 125 000 francs. Sir Henri Hawkins avait épousé en secondes noces une dame catholique d'un esprit très distingué et très cultivé. Aujourd'hui, les quatre plus éminents juges d'Angleterre appartiennent à l'Eglise catholique. Ce sont d'abord le chef suprême de la magistrature (*Lord Chief Justice*), lord Russel de Killowen, sir John Day, sir James Mathew et enfin sir Henry Hawkins.

On mentionne aussi, comme à peu près certaine, la conversion du célèbre M. Labouchère, rédacteur du *Truth*, et radical jusqu'à présent du moins. Ce qui donne lieu de croire que la rumeur est fondée, c'est que M. Labouchère, interpellé à ce sujet, n'a pas nié, et que son journal a changé de ton. Dans tous les cas, sa femme et ses deux filles sont catholiques.

Le protestantisme ne cesse donc de faire des pertes. Ses millions ne peuvent l'emporter sur la grâce divine que l'Eglise catholique seule possède.

Une réforme

La coutume générale, croyons-nous, dans les cours de justice de tous les pays, est d'assermenter les témoins au moment de commencer leur interrogatoire.

Cette procédure est à la veille d'être complètement modifiée en Allemagne. Dorénavant, les témoins seront appelés à prêter serment, seulement leur déposition terminée. On espère ainsi prévenir une foule de parjures, et faciliter, du moins, aux témoins de bonne foi, la rectification ou le désaveu d'affirmations contraires à la vérité, dues souvent à la timidité ou à l'émotion.

Sans doute, cette réforme ne supprimera pas entièrement les nombreux cas de parjure qui se produisent journellement devant les tribunaux, mais elle aura peut-être pour effet d'en diminuer le nombre.

Quoiqu'il en soit, le parjure est un mal si grand et si commun, que cette innovation vaut bien la peine d'être étudiée.

Michelet

Toute sa vie il a montré une haine furieuse contre l'Eglise, et pendant une moitié de cette même vie il a bavé sur les gloires de la France.

C'est pour cela que le gouvernement maçonnique de ce pays a célébré le centenaire de Michelet.

Si ce n'est pas pour la même raison que certains journaux canadiens ont récemment fait son éloge, ce ne peut être alors que par imbécillité.

Le cabinet Méline

Le cabinet Méline est tombé le 14 juin. L'on sait que M. Brisson, qui devait lui succéder, lui a porté le coup décisif en ralliant contre lui 295 voix. Ce que l'on ignore généralement, c'est le moyen par lequel ces voix ont été obtenues. L'éloquence n'y a été pour rien. En montant à la tribune, le franc-maçon de haut grade, M. Brisson, fit le geste de l'appel désespéré aux " fils de la veuve " : il porta la main au-dessus de sa tête en tenant ses doigts écartés. Les sectaires comprirent l'ordre qui

leur était donné par les loges, et ils obéirent. Le rédacteur parlementaire de "*La Vérité*" a affirmé par deux fois avoir vu ce geste, et M. Cornély, dans le *Matin*, et un autre journaliste, s'en sont également portés témoins.

Quel grand intérêt la franc-maçonnerie avait-elle à substituer au cabinet du franc-maçon Méline, le cabinet du franc-maçon Brisson ? Dans le siège d'une place, les travaux d'approche doivent préparer l'assaut ; et tel est fait pour ceux-là, qui n'est point propre à ceux-ci. M. Méline, par ses promesses et ses enjôlements, a su achever de paralyser les assiégés. Et comme s'il eût voulu dire qu'il était bon, lui aussi, pour l'assaut, il s'est hâté de promulguer le nouveau décret sur les fabriques paroissiales.

Mais la franc-maçonnerie a jugé M. Brisson et les ministres qu'il a choisis plus propres que lui à accomplir ce qu'elle a décidé de faire maintenant.

Annuaire de l'Université Laval

Nos remerciements pour l'envoi du numéro 42 de l'Annuaire de l'Université Laval.

A part les renseignements qui nous mettent au fait des opérations de l'année académique 1897-98, l'Annuaire contient l'allocation du Recteur, prononcée à la séance de clôture du 20 juin dernier ; une longue biographie du cardinal Taschereau, par M. l'abbé O. Mathieu ; une notice biographique de Sir J.-A. Chapleau et de M. N. Olivier ; l'adresse de l'Université Laval au nouveau lieutenant-gouverneur, suivie de la réponse de ce dernier, et l'adresse des élèves du Petit Séminaire au nouvel archevêque de Québec, le lendemain de son intronisation.

CAVOUR

1810-1861

(Suite)

Combien d'erreurs se cachent souvent dans les enthousiasmes du présent, et qui se dégagent lentement sous l'action du temps !

Mais ces occupations agraires ne pouvaient suffire à un esprit dont l'activité se développait avec l'âge. Il voyagea. En 1834,

il passa un mois en Angleterre, visitant les fermes, s'intéressant aux races bovines, dont les types superbes lui donnèrent l'idée des croisements avec les races suisses. Puis, il vint à Paris, où il retrouva heureux de lui offrir la plus amicale hospitalité, les hommes qui avaient été les hôtes distingués du salon de son père.

Bien qu'à cette époque il se préoccupât bien plus des questions économiques que de politique, ce fut pour lui une joie de se rencontrer avec les députés français, les ministres, qui donnèrent par leur talent et leur éloquence un réel éclat au gouvernement issu de la Révolution de juillet. Il devait garder de M. Guizot un ineffaçable souvenir ! mais ce fut surtout pour le duc de Broglie que sa sympathie fut la plus ardente. "Celui-là, disait-il, lorsqu'il parlait de lui, a été l'homme d'Etat le plus honnête qui se soit rencontré."

Ce furent ces relations mondaines, le mettant en relations suivies avec des hommes éminents, qui commencèrent à faire naître en lui des rêves d'ambition. Mais qu'était ce petit État du Piémont, sa patrie, comparé à l'Angleterre et à la France ?

La marquise de Barat a raconté que, dans une conversation qu'elle eut avec lui, en 1836, conversation plus plaisante que sérieuse, il lui parlait avec enthousiasme d'un grand royaume réunissant toute l'Italie. Elle n'y croyait pas et lui pas davantage ; mais il s'enflammait à cette idée, et elle accueillit avec un sourire cette phrase, qui ressemblait à une folie et qui fut une prophétie : "Je serai ministre du roi d'Italie."

Il n'y avait, en effet, à cette époque aucune probabilité qu'un pareil projet se réalisât jamais, et ce ne pouvait être pour Camille de Cavour lui-même qu'une de ces chimères, comme il en passe dans l'esprit de la jeunesse, au temps des illusions, où l'on se forge un avenir charmant, toujours bouleversé par la réalité.

A ce moment, du reste, il avait repris sa vie rustique à Léri, ne quittant sa propriété que pour passer les mois d'automne en Suisse, à Présingue, où habitait la famille de sa mère. Ce fut après huit années de cette existence d'habitudes régulières, qu'il revint à Paris, dans l'hiver de 1843.

Il avait 33 ans, les luttes parlementaires prirent alors pour lui un vif attrait. De l'esprit frondeur de sa jeunesse, il lui restait une tendance marquée à montrer de l'opposition, mais

l'opposition de l'homme du monde qui se sent dans les veines du vieux sang de chevalier. La haute société parisienne qui bondait la cour de Philippe, accueillit en famille cet Italien si Français d'esprit et d'allures, très observateur, très fin dans ses remarques, et souvent profond sous une apparente légèreté.

Il s'oublia dans ce milieu où s'étaient réfugiées la distinction, l'urbanité et la gaieté de l'ancienne France; cette fois, Paris le retint six mois; il ne rentra dans sa solitude de Léri, que lorsqu'il vit les hôtels désertés pour les châteaux.

De ce voyage, qui semblerait n'avoir été qu'une fête, Cavour remportait des idées très pratiques d'économie politique et d'organisations agricoles. Il avait étudié, en France, le fonctionnement des comices; les établir dans sa province, leur donner une sorte de constitution, devint pour lui une occupation et un travail. Il ne songeait pas que le temps était proche où ces comices deviendraient le levier électoral qui changerait sa destinée.

Un peu plus tard, le désir de propager ses idées économiques et agricoles le rendit écrivain. De sa ferme de Léri il adressa des articles à la Bibliothèque de Genève. Il traita ainsi la question des chemins de fer d'Italie, combattit la création des fermes modèles, exposa, avec une grande érudition, la situation faite à l'Irlande par l'Angleterre.

Puis, pour grouper des adhérents à ses idées, il fonda la société des Whost, où il convia la jeune aristocratie piémontaise et créa un journal économique, le *Resorgimento*, où le comte Belleo devint son collaborateur. On était alors en 1847; l'année suivante ce journal allait devenir l'organe de l'unité italienne.

La Révolution si inattendue du 24 février 1848 ébranla tous les trônes; révolution de bourgeois renversant étourdiment le gouvernement bourgeois qui leur avait donné profits et honneurs. Des journalistes, des écrivains se trouvaient brusquement portés au pouvoir. Le gouvernement se montra bien vite plus girardin que montagnard, ainsi que le prouva l'élection multiple de Lamartine. Mais la révolution cosmopolite crut aussi à son triomphe. A Vienne, l'émeute massacra M. de Latour; à Rome, elle assassina le comte Rossi; à Naples, elle trouva le roi avec une armée fidèle et fut vaincue.

Cavour comprit de suite quel parti on pourrait tirer de ces agitations insurrectionnelles. pour arriver à grouper en un seul

Etat, tous les Etats de l'Italie ; Piémontais, il rêva l'annexion au Piémont. Cette idée ne le quitta plus ; il allait la poursuivre, sans être arrêté par aucun des événements contraires, et l'on ne sait ce dont il faut le plus s'étonner en lui, de son habileté ou de sa persévérance.

Depuis son avènement au trône de Sardaigne, Charles-Albert, bien qu'il eût épousé Marie-Thérèse de Toscane, avait le désir non dissimulé de soustraire l'Italie septentrionale à la domination Autrichienne et d'agrandir ses Etats des provinces lombardes. Il avait mis tous ses soins à constituer une armée forte où il avait admis les Italiens de toutes nationalités. La Révolution eût commis une lourde maladresse en attaquant un roi qui deviendrait forcément son allié.

(*A suivre*)

A TRAVERS ROME

(*Suite*)

II. *L'office de Ténèbres à Saint-Jean-de-Latran.*

L'auguste et antique basilique du Latran, mère et souveraine de toutes les églises du monde, est sise près des remparts de Rome, dans une calme splendeur, isolée, puissante, glorieuse des souvenirs de son histoire. Les rumeurs de Cosmopolis ne lui arrivent qu'en vibrations atténuées ; la campagne étend autour d'elle ses plaines pacifiques et déroule au loin la ceinture des grands monts où poudroie la lumière d'or. C'est du Latran qu'autrefois le Pontife suprême, gardien des siècles et vice-roi de l'humanité régénérée, voyait venir à lui les nations suppliantes quand, harassées du voyage à travers le désert de cette vie, elles venaient puiser à la source du catholicisme les eaux de la grâce qui apaisent toute soif.

Le temple est vaste, à cinq nefs ; il est magnifique. Le plafond est à caissons dorés suivant la coutume empruntée aux basiliques païennes. Les marbres, d'une riche variété, sont distribués avec un goût ingénieux surtout dans le chœur dont la restauration est l'œuvre du pape régnant. Hélas ! Léon XIII ne peut pas venir aux solennités de sa cathédrale. Il n'y doit venir qu'en roi, précédé d'un brillant cortège de gala. Mais l'Europe ne veut plus voir dans le Pontife romain qu'une autorité spirituelle ; et un prince, suppôt des sociétés secrètes, a mis

une main sacrilège sur le patrimoine imprescriptible de la Papauté. O injustice des méchants ! Le Pape ne peut plus marcher librement dans Rome, dans l'éclat d'un pouvoir légitime et consacré par les siècles ! Il ne peut plus répondre aux acclamations d'une foule enthousiaste ni bénir le bon peuple si pieux et si plein de foi agenouillé au milieu des voies publiques, sur le passage du carrosse royal !

Aussi *via Sion lugent ! . . .* Les rues de la cité sainte sont désolées. Ceux qui viennent aux solennités des grandes cathédrales sont surtout des protestants curieux d'observer des rites que méprise leur orgueilleuse religion, des indifférents, amateurs d'art liturgique, des mondains blasés, esclaves de la convention et du bon ton. Qu'ils sont peu nombreux les vrais fidèles qui, fuyant le tumulte, s'arrachant un instant au contact des vils intérêts et des grossiers appétits, viennent dans ce temple pour reconforter leur âme alanguie—au cordial breuvage des psaumes lentement savourés !

(*A suivre*)

Changements ecclésiastiques

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec. Le Rév. M. L. C. Auclair a été nommé curé de St-Jean Chrysostôme.

Le Rév. M. F. X. Couture, a été nommé curé du S. C. de Marie.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC.— Les Quarante-Heures auront lieu à Ste-Pétronille, le 6 ; au couvent de St-Joseph de Lévis, le 8 ; à l'Asile de Ste-Brigitte, le 10 ; au couvent de St-Sauveur, le 12. — La première retraite ecclésiastique commencera mardi prochain et se terminera le 16 au matin. La retraite des vicaires commencera le 23 et finira le 30. Les deux retraites seront prêchées par le R. P. Colomban, franciscain. Les retraitants sont visibles, au pailloir du Séminaire, de midi à 1 heure, et de sept à huit heures du soir.